

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE¹. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services et équipements

L'offre la Carte Prépayée est réservée à toute personne physique majeure, agissant en qualité de consommateur au sens du Code de la consommation, domiciliée à **La Réunion**. L'offre Carte Prépayée est une offre prépayée rechargeable, sans engagement ni abonnement. Elle vous permet de bénéficier de services de communications électroniques pendant la durée de validité de la recharge en cours.

Le kit d'accès Prépayé comprend : 1 carte SIM + 1 numéro + 5€ de crédit de communication offerts au premier rechargement effectué dans un délai de 1 mois à compter de l'activation + 10€ de crédit de communication offerts à la réception du formulaire d'identification acheteur via courrier ou appel au Service Client.

Le Pack Prépayé comprend en plus du kit, un mobile.

Retrouvez la liste des Packs Prépayés disponibles et leurs caractéristiques dans les bureaux de Poste.

La Carte Prépayée	
Appels	0,15€/min depuis La Réunion et vers les fixes et mobiles Réunion, Mayotte et Métropole
SMS	0,05€/min depuis La Réunion et vers les mobiles Réunion, Mayotte et Métropole
MMS	0,15€/MMS Texte et 0,45€/MMS Multimédia Depuis La Réunion et vers tous les opérateurs de La Réunion, SFR Mayotte et Only Mayotte et SFR Métropole.

Voies de recours

- **Le Service Client** est disponible par téléphone au **904** (appel et service gratuit) ou à l'adresse suivante : SFR Service Client La Poste Mobile - 21 Rue Pierre Aubert - CS 62001 - 97743 St Denis Cedex 9,
- **Le Service Consommateurs** : SFR Service Consommateurs La Poste Mobile - 21 Rue Pierre Aubert - CS 62001 - 97743 St Denis Cedex 9,
- **Le Médiateur des Communications Electroniques** sur le site www.mediation-telecom.org en remplissant le formulaire en ligne.

Prix

- **Prix du kit d'accès La Carte Prépayée La Poste Mobile : 15€ TTC.**

- **Les recharges classiques sont compatibles avec les offres La Carte.**

Prix de vente et crédit inclus	Validité en émission	Validité en réception
3€	7 jours	6 mois
5€	15 jours	6 mois
10€	1 mois	6 mois
20€	2 mois	6 mois
40€ (+5€ offerts)	2 mois	6 mois
80€ (+10€ offerts)	6 mois	12 mois

- Le crédit (en €) rechargé est valable pour appeler et envoyer des SMS/MMS.
- En cas de plusieurs rechargements successifs, la date de validité la plus avantageuse s'applique, entre la date de validité d'origine et la nouvelle date de validité de la dernière recharge utilisée.
- Vos crédits rechargés (hors crédit bonus) ne sont pas supprimés lorsqu'ils arrivent en fin de validité et se reportent au rechargement suivant.

¹ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).

Détails des autres tarifs disponibles dans la Fiche d'Information Standardisée (FIS) sur lapostemobile.re rubrique « Conditions et tarifs ».

Durée, renouvellement et résiliation

Durée d'engagement et renouvellement :

L'offre prépayée est disponible sans durée minimale d'engagement.

La carte SIM est activée après insertion dans le terminal du client et émission d'un appel ou d'un SMS. La carte SIM doit être activée dans un délai maximum de 12 mois après son acquisition. Toute carte achetée mais non activée après cette période de 12 mois sera automatiquement désactivée et ne pourra plus accéder au réseau SFR.

Résiliation

La carte SIM demeure active à la condition que le client recharge son compte prépayé et reçoit ou émet des appels. Si pendant une période de 6 mois, aucun rechargement ou aucun acte en émission ou réception n'est effectué, la carte SIM du client est résiliée.

Caractéristiques à l'attention des utilisateurs finaux handicapés

SFR Réunion, en partenariat avec RogerVoice, permet de passer des appels téléphoniques traduits adaptés à votre handicap et de bénéficier, avec l'application mobile RogerVoice, de trois heures de communication par mois offerte. Le service est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 21h et le samedi de 8h30 à 13h (heure métropole et hors dimanche et jours fériés).

Plus d'informations sur le site : <http://www.sfr.re/handicap>, dans la rubrique SFR Handicap.

SFR Réunion en partenariat avec HandicapZero propose un dispositif adapté permettant de recevoir gratuitement les informations suivantes en braille ou en caractère agrandis :

- Votre facture, en appelant votre Service Client SFR Réunion au **904** (appel et service gratuit) qui transmettra la demande à son partenaire afin qu'elle soit adressée au client dans le format souhaité.
- Les guides et conditions générales des offres fixe, internet et mobile, en les commandant via le site web <http://www.handicapzero.org/telephonie/sfr-reunion> ou en appelant le partenaire de SFR au 0800 39 39 51 (service et appel gratuit. Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 heure métropole).

Autres informations utiles

- Les CGV, le Récapitulatif Contractuel et la Fiche d'Information Standardisée (FIS) forment le contrat de services.